

PROJET PÉDAGOGIQUE



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



ALAE – ALSH Rosa Parks Lapeyrouse-Fossat

09.50.72.98.78

enfance-lapeyrouse@lecgs.org



2025/2026

Sommaire

L'organisateur et le projet éducatif.....	3
Préface	4
Le territoire intercommunal.	5
Les orientations du Projet Éducatif de Territoire (PEdT)	6
Le Projet Éducatif Territorial « Il faut tout un village pour éduquer un enfant. ».....	6
Le contexte communal	7
Le rôle des services ALAE, ALSH	8
Le rôle de chacun et la composition de l'équipe.....	10
Le projet	12
Les objectifs pédagogiques	12
Besoins des enfants et posture de l'animateur.....	19
L'ALAE mercredi.....	20
L'évaluation.....	22
L'accueil des enfants en situation de handicap.....	23
Horaires et fonctionnement de la structure	25
Aménagement des locaux.....	27
Agenda annuel.....	28

L'organisateur et le projet éducatif.

Dans le cadre d'un marché public, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou a choisi de confier la gestion du service Enfance, à l'association LE&C Grand Sud.

LOISIRS : Notre projet porte dans ses fondements l'objectif de donner à tous l'accès aux loisirs, aux pratiques sportives et culturelles, quelles que soient les situations sociales, culturelles et territoriales, et multiplier les espaces d'ouverture vers les autres, d'échange et de socialisation

ÉDUCATION : Pour LE&C Grand Sud, la notion d'éducation populaire passe par une coéducation et l'éducation tout au long de la vie, en vue de favoriser l'épanouissement individuel.

CITOYENNETÉ : Nous affirmons la nécessité de donner à chaque individu les outils nécessaires pour devenir un citoyen éclairé et acteur dans son environnement.

Nos objectifs

Développer le sens de l'intérêt collectif en répondant aux besoins de chacun de s'exprimer, de participer, de s'impliquer et de s'engager. C'est ce qui participera à la **construction d'une citoyenneté responsable et active.**

Nous nous efforçons de concrétiser nos objectifs éducatifs auprès de tous par un travail collectif, le respect et la prise en compte de chacun.

L'évolution de la société nous amène à réaffirmer avec force les trois piliers fondateurs de l'identité de notre mouvement qui donnent tout son sens à la dénomination de Loisirs, Éducation et Citoyenneté.

Nos principes

L'éducation à la citoyenneté repose sur **l'échange et le partage des savoir-faire et des savoir-être.**

La nécessité de défendre les générations futures développe les principes humanistes de notre projet : la laïcité, l'équité sociale, la lutte contre les discriminations, la solidarité et le respect.

Le développement durable est aussi, dans toutes ses composantes économiques, sociales et environnementales, un socle de notre projet.

Notre finalité

Participer à la **transformation** et au **progrès social** :

- Favoriser le vivre-ensemble et la coopération au sein de nos structures ;
- Permettre aux enfants et aux jeunes qui sont les citoyens de demain, de développer des compétences propices à l'exercice d'une véritable citoyenneté, favoriser l'exercice de la prise de parole en public, la pratique de l'écrit ;
- Leur apporter les moyens de comprendre le monde dans lequel ils vivent, développer leur capacité d'analyse et de compréhension des enjeux du monde actuel afin qu'ils puissent agir à sa transformation.

Préface

Quoi de mieux que les vacances, les mercredis et les temps périscolaires, pour découvrir la vie en collectivité, se découvrir et être acteur de ses loisirs ?

Le service Enfance de Communauté de Communes des Coteaux du Girou, offre la possibilité à vos enfants de se construire en fonction de leur rythme dans un environnement adapté à leurs envies et leurs besoins.

Nous nous efforçons ainsi de proposer des lieux qui soient vraiment... de loisirs et accessibles à tous!

L'enfant pourra éprouver le plaisir de vivre en collectivité, de découvrir de nouveaux cadres, de nouveaux terrains de jeux, grandir à son rythme, retrouver ses copains, être acteur de ses vacances, s'épanouir tout simplement dans un cadre bienveillant...

Hormis les activités de loisirs, l'enfant pourra au travers des temps d'accueils, trouver un véritable lieu de socialisation, d'apprentissage et d'informations.

Tous les publics pourront aussi découvrir les espaces éducatifs des communes : La médiathèque, les infrastructures sportives... Le plaisir de lire, de jouer...

Tout un programme... dont vous allez pouvoir découvrir dès maintenant tous les détails grâce à ce projet pédagogique.

C'est le recueil de toutes les idées de l'équipe pédagogique, des plus modestes aux plus ambitieuses.

Que vous soyez parent, animateur, partenaire, ce document est pour vous.

Nous avons souhaité ce projet accessible, lisible et agréable pour tous afin qu'il vous permette de découvrir aisément toutes les ambitions qui animent chaque membre de l'équipe d'animation des services de LE&C Grand Sud.

Nous espérons que vous aurez autant de plaisir à le lire que nous, à le faire vivre chaque jour...

L'équipe pédagogique

Le territoire intercommunal.

Située à la bordure du département de la Haute-Garonne, au nord-est de Toulouse, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G) est frontalière du département du Tarn. Ce territoire attractif à proximité du bassin d'emploi de Toulouse connaît une progression constante depuis sa création pour réunir 21 474 habitants en 2021.

A partir de 2008 la C3G se dote de la compétence de création et de Gestion des Accueils de Loisirs Sans Hébergements et des Accueils de Loisirs Associés à l'École. Elle délègue la gestion et la coordination de ces structures à l'association LE&C Grand Sud, dans le cadre d'un marché public.



Progressivement et jusqu'en 2013, toutes les écoles publiques du territoire sont dotées d'un ALAE et 5 ALSH accueillent les enfants les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires.

Les élus se sont positionnés pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2014. Ce choix, assorti de la volonté et des moyens pour proposer une offre éducative périscolaire complémentaire à l'école en s'appuyant sur les ressources locales, a amené les professionnels enseignants, animateurs et les associations à travailler ensemble.

Ces choix successifs, ainsi que le maillage du territoire, portent en germe le souhait de travailler à une réelle continuité éducative confirmée par l'engagement de l'intercommunalité dans une démarche de **Projet Éducatif Territorial**. Le **PEDT** validé en 2022 est consultable sur le lien suivant :

<https://www.lecgs.org/fr/site/c3g-coordination/page/projet-educatif-de-territoire.php>

Les orientations du Projet Éducatif de Territoire (PEdT).

Le Projet Éducatif Territorial « Il faut tout un village pour éduquer un enfant. »

Le Projet Educatif Territorial vise à définir une politique éducative territoriale globale, cohérente et partagée. Issu d'une dynamique de concertation entre les partenaires locaux du territoire, le PEDT traduit des volontés politiques et des priorités éducatives en objectifs, au regard des besoins et attentes des familles, des enfants et des jeunes. Son objectif est de mieux coordonner au plan territorial, l'ensemble des actions et interventions éducatives en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) a été renouvelé en septembre 2022 pour une période de trois ans (2022/2025), signé par la C3G, le Préfet de la Haute Garonne, le Directeur Académique des services départementaux de l'Education Nationale de la Haute Garonne de l'académie de Toulouse et le directeur de la CAF 31.

Le comité de pilotage PEDT a validé les orientations éducatives suivantes :

- **Axe 1 : Garantir un égal accès à tous.**
- **Axe 2 : Renforcer la culture du travail partenarial.**
- **Axe 3 : Participer à l'éducation d'une jeunesse citoyenne.**

Cette année suite aux ateliers thématiques organisés dans le cadre du PEdT, un travail collectif autour de la parentalité et de la citoyenneté se dessine. Notre projet s'articule avec les orientations du PEDT, en intégrant les propositions d'actions suivantes :

- Poursuivre les actions de soutien à la parentalité : conférence-débat sur les thématiques comme le harcèlement, la séparation, les usages des écrans ; ateliers parents – enfants ;
- Poursuivre la prise en compte des besoins des enfants notamment avec le pool inclusion sur l'approche individuelle de chaque enfant avec une attention particulière pour les enfants à besoins éducatifs particuliers ;
- Prendre en compte la parole de l'enfant et du jeune : délégués, Conseils Municipaux Enfants/Jeunes, montage de projets avec les enfants, ...
- Renforcer l'ouverture culturelle à travers la programmation TAP, les journées découvertes, les stages en période de vacances scolaires ;
- Poursuivre l'axe d'Education au Développement Durable : gestion des déchets, semaine de la nature en lien avec les bibliothèques, jardins pédagogiques, ...

Le contexte communal :

Présentation de la commune

Le nombre d'habitants à Lapeyrouse-Fossat est de 2983 (en 2022).

La commune propose des équipements sportifs et culturels variés:

- ❖ City stade
- ❖ Terrains de basket, de foot, de tennis
- ❖ Centre équestre
- ❖ Ecole d'enseignement artistique (musique)
- ❖ Bibliothèque
- ❖ Espaces de jeux pour les enfants.

De nombreuses associations participent à une dynamique culturelle, sportive et événementielle de la commune et bénéficient pour certaines de locaux mis à disposition (salle des fêtes, maison des associations, etc.)

Ainsi les habitants peuvent pratiquer des activités physiques (foot, tennis, florball, détente, etc.) et culturelles (musique, flamenco, etc.) ou s'inscrire dans un projet solidaire (Baobab).

Les enjeux et les orientations éducatives

Lapeyrouse-Fossat est à proximité de l'aire urbaine et les jeunes collégiens sont scolarisés à Montrabé.

La commune est dotée d'un multi-accueil et d'un Espace Jeunesse. L'action éducative des 0 à 17 ans et la spécificité d'un public tourné vers l'agglomération Toulousaine et bénéficiant d'un cadre rural sont des éléments à prendre en compte dans la mise en œuvre du projet périscolaire et extrascolaire.

L'équipe de la crèche de Lapeyrouse a mis en œuvre un projet d'accueil basé sur la pédagogie Montessori. Nous poursuivons le partenariat entre le service enfance et la crèche pour travailler sur les échanges de pratiques et les projets passerelles.

Nous souhaitons poursuivre notre implication dans la vie de la commune, les projets de partenariat avec les associations locales et les passerelles petite enfance-enfance et enfance-jeunesse.

Le rôle des services ALAE, ALSH

Le rôle des services ALAE, ALSH ont été définis lors de séances de travail collectif avec tous les directeurs ALAE/ALSH de la communauté de communes. Il sert à fixer un cadre commun à tous les Accueils de Loisirs.

L'Accueil de Loisirs est une structure qui organise l'encadrement des enfants avant, après les classes et durant la pause méridienne ainsi que pendant les périodes de vacances scolaires. Il est déclaré ACCEM (Accueil Collectif à Caractère Éducatif de Mineurs) auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Accueil :

La notion d'accueil permet de mettre en avant la protection dont a besoin l'enfant pour être sécurisé affectivement et physiquement. Elle renvoie à la posture que doivent adopter les adultes afin d'apporter un accompagnement protecteur vers le monde des adultes et de prendre en compte les besoins élémentaires des enfants. Il s'agit d'un accueil permettant l'acceptation de tous au-delà des différences. Il s'inscrit dans une action laïque, le refus de tout prosélytisme, et de toute forme de discrimination.

École :

Les activités proposées doivent être respectueuses des compétences mobilisées par les enfants dans le cadre de leurs apprentissages. Il convient de sensibiliser les équipes à ce que les enfants retournent en classe en état de pouvoir se concentrer, être attentifs et appliqués, sans être fatigués. Les enfants qui sont à l'ALAE sont avant tout à l'école. L'ALAE doit permettre à l'enfant de vivre au mieux sa journée d'école.

Collectif :

La vie à l'Accueil de Loisirs est collective. Elle permet un travail sur l'apprentissage de la vie quotidienne, la communication, le ressenti des émotions, le vivre ensemble, le respect de la mixité et des nombreuses valeurs humanistes. Le jeu est un support privilégié de la transmission de ces valeurs. La notion de collectivité rappelle également la possibilité donnée à chacun de participer aux activités proposées par les Accueils de Loisirs.

Individus :

Pour autant, la vie collective ne doit pas s'opposer à la notion de prise en compte des enfants en tant qu'individus avec des besoins, des émotions, des envies et des états qui leurs sont propres. Il convient de former l'équipe à être à l'écoute de chaque enfant individuellement pour lui permettre de trouver sa place au sein du collectif, ou de se retrouver seul ou au calme s'il le souhaite.

Loisirs :

Le public est accueilli sur des temps de loisirs qui doivent permettre aux enfants de décompresser à la sortie de la classe et leur offrir des possibilités diverses de s'évader ou de pouvoir passer des vacances agréables. Les activités de loisirs sont un support privilégié pour favoriser une ouverture au monde,

pour apprendre les différences et offrir à tous les possibilités d'un éveil, culturel, sportif, scientifique, citoyen... D'une manière générale, les enfants doivent adhérer aux activités que l'on propose. Un enfant doit avoir la possibilité de ne pas y participer.

Quotidien :

La force du travail éducatif des Accueils de Loisirs réside dans la régularité de leur fréquentation par les enfants. En effet, étant présents tous les jours scolaires, le travail sur l'apprentissage de la vie quotidienne s'en trouve renforcé. Il permet un accompagnement vers l'autonomie, sur des aspects faisant partie de la journée de l'enfant : l'alimentation, la sieste, le repos et les temps calmes... L'amplitude de fréquentation de l'Accueil de Loisirs par les enfants implique d'être à l'écoute de leurs besoins élémentaires et fondamentaux.

Communication :

Le travail sur la communication est un enjeu éducatif important. Il permet d'amener les enfants à communiquer autrement que par la violence, de les amener à exprimer leurs sentiments, leurs émotions, et à comprendre ce que ressent l'autre. C'est un pilier essentiel de la gestion des conflits.

Valeurs :

L'aspect collectif des structures d'Accueils de Loisirs, l'articulation des projets pédagogiques et du projet éducatif de LE&C Grand Sud, notre mission d'éducation populaire, font des activités proposées un support privilégié pour transmettre des valeurs humanistes. Cependant, ce travail ne pourra être optimal que si les bases de la vie quotidienne sont posées, que les besoins des enfants sont satisfaits et que le travail préalable sur la capacité à communiquer est réalisé.

Adultes :

Il est rassurant pour un enfant de savoir que les adultes sont cohérents vis-à-vis de lui. De fait le travail en équipe, le partenariat avec l'école, les familles et les associations sont nécessaires. L'intérêt de ce travail réside dans une compréhension des modes d'intervention de chacun dans le but d'éviter les incohérences dans la journée de l'enfant. Les passages de relais (avec l'école et avec les familles), les projets communs, les rencontres régulières et le traitement collectif de situations individuelles qui pourraient s'avérer problématiques (avec l'enseignant, avec les familles...), sont autant de supports pour développer ce travail.

Le rôle de chacun et la composition de l'équipe

- **La directrice de l'Accueils de Loisirs :**

Moteur de l'équipe et repère essentiel des familles, elle est responsable de la qualité de l'accueil éducatif, de l'encadrement du personnel et des relations partenariales locales. Elle élabore le projet pédagogique et est responsable du budget de l'Accueil de Loisirs. Elle encadre l'équipe d'animation, elle est garante des informations et de leur transmission au siège de LE&C Grand Sud et à la coordination enfance. Elle participe à la mise en réseau des compétences et à la dynamique de territoire.

- **Le directeur adjoint :**

Le directeur adjoint soutient la directrice dans ses missions pédagogiques, administratives, et assure la responsabilité des accueils en l'absence du directeur. L'adjoint est une personne ressources dans l'accompagnement de projets individuels et collectifs auprès de tous les animateurs. C'est une personne ressources pour les enfants, les animateurs, les différents partenaires (enseignants, intervenants...), et bien sûr les familles.

- **L'animatrice référente :**

Elle assure le 1^{er} accueil, une écoute, l'information et l'accompagnement des publics dans tous les domaines qui les préoccupent. Elle est une personne repère pour les familles.

Elle est un relai en cas d'absence de l'équipe de direction.

Des heures administratives lui sont allouées par semaine en soutien à la direction (pointages, dossiers familles, réception des paiements...).

L'animatrice référente doit avoir le sens des relations humaines, être organisée et avoir de bonnes capacités d'adaptation.

- **L'Assistant Sanitaire et Prévention des Risques (ASPR):**

L'ASPR dispose à minima du PSC1. Il est responsable de la sécurité et des conditions sanitaires de l'Accueil de Loisirs, en collaboration avec les médecins et les professionnels de santé, les parents et l'ensemble de l'équipe d'animation ainsi que l'équipe « Santé au travail » (médecin du travail, infirmière, technicien en prévention des risques) de LE&C Grand Sud. Il veille à la mise à jour du Document Unique, à l'organisation des exercices d'évacuation incendie, la tenue du cahier infirmerie, au contenu de la pharmacie et trousse de secours

- **Les animateurs :**

L'animateur enfance exerce une fonction d'accueil des publics dans les structures.

- Il participe à la mise en œuvre du projet pédagogique,
- il met en œuvre des activités variées en recherchant la créativité pédagogique,
- il assure la sécurité physique, morale et affective des publics accueillis,
- il évalue et rend compte de ses activités,
- Il participe à la bonne cohésion de l'équipe et aux réunions,
- Il entretient au quotidien de bonnes relations avec les différents partenaires,
- Il assure le relais des informations et veille à la bonne utilisation du matériel et des locaux..

La composition des équipes est diversifiée, ce qui apporte de la complémentarité dans les compétences, de la diversité dans les approches.

Le projet

Le projet pédagogique est le « contrat de confiance » entre équipe, intervenants, parents, enfants et l'organisateur. Il définit les conditions de fonctionnement. Il sert de référence tout au long de l'action.

Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il permet de fixer la posture professionnelle des équipes encadrantes.

Le projet pédagogique de la structure favorise :

- Le développement global de l'enfant et son éveil au travers d'activités variées et adaptées à l'âge des enfants,
- Le développement de la curiosité,
- L'acquisition d'autonomie au sein d'un groupe d'enfants,
- Le développement de la notion de respect de soi et d'autrui, l'ouverture aux autres et le don de soi,
- Le développement des savoir-être et savoir-faire au regard de l'environnement, y compris au travers d'actions en lien avec le service de collecte des déchets de la Communauté de Communes

Constat

Nombre d'enfants scolarisés et nombre d'enfants accueillis en 2025-2026

- 111 enfants en maternelles répartis sur 4 classes
- 186 enfants en élémentaires répartis sur 8 classes

Fréquentation moyenne de l'Accueil de Loisirs:

	Maternelle	Elémentaire
Matin	29	74
Midi	95	167
TAP	63	96
Après 17h15	39	60
Mercredi	86	

(Moyenne rentrée 2024-2025)

Caractéristiques du public accueilli en 2025-2026

Nous accueillons 7 enfants MDPH en élémentaire et 4 sont en cours d'instruction.

Nous travaillons conjointement avec les enseignants et les familles pour leur permettre d'avoir un accueil individualisé.

Nous accueillons des enfants qui ont des PAI (5 en maternelle et 8 en élémentaire).

Les objectifs pédagogiques

Pour définir des objectifs pédagogiques, nous partons de la prise en charge globale de l'enfant tout au long de sa journée mais aussi plus largement de sa scolarité au sein du groupe scolaire de Lapeyrouse-Fossat.

Il nous semble essentiel de poursuivre et renforcer le travail partenarial et de coordination entre les différents services (école, mairie, alae, parents d'élèves) pour améliorer chaque jour l'accueil des enfants.

Dans la construction de ce projet pédagogique nous avons évoqué en équipe ce qu'il nous semblait essentiel d'apprendre aux enfants, d'encourager.

Nous avons engagé une réflexion autour de 3 grandes questions autour de l'enfant :

- comment accompagner l'enfant dans sa connaissance de lui-même ?
- comment accompagner l'enfant dans l'apprentissage du vivre ensemble ?
- comment favoriser l'apprentissage des enfants à la citoyenneté ?

Nous accueillons tout au long de la journée des enfants qui ont des besoins différents et nous voulons organiser notre travail pour les enfants vers les objectifs annoncés ci-après :



Accompagner chaque enfant dans l'apprentissage du vivre ensemble

Permettre aux enfants de se découvrir et s'affirmer

Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté

Accompagner chaque enfant dans l'apprentissage du vivre ensemble

Objectifs opérationnels	Moyens	Et + concrètement Avec les enfants
<p>Faciliter l'appropriation des règles de vie en collectivité par les enfants</p>	<p>-Encourager les enfants à participer à l'élaboration des règles de vies communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -règles de vies générales -règles de vie spécifique à 1 lieu ou une activité <p>Règles de vie à la cantine : travail pédagogique sur le bruit</p> <p>Aménagement des salles et lieux de vie avec les enfants</p>	<p>Règles formulées de <u>façon positive</u> (écrites, dessinées, photos , smileys...). Régulus (uniformiser le langage de tous par rapport aux règles). Parler, chuchoter, apprendre à écouter l'autre.</p> <p>Création d'outils pédagogiques avec les enfants pour créer un environnement sonore convenable à la cantine. Accompagnement des enfants dans l'autonomie à la cantine.</p> <p>Créations d'affichages, d'espaces bien distincts pour respect des lieux et activités Création d'une ludothèque inclusive (mater et elem) Création chariot inclusion et réaménagement salle arc en ciel.</p>
<p>Accompagner les enfants à gérer leurs conflits</p>	<p>Prévenir les conflits : comprendre ses besoins et ceux des autres. Développer les compétences psychosociales des enfants.</p> <p>Emotions et communication non violente.</p> <p>Ecoute active, travail sur la posture des animateurs</p>	<p>Création d'outils pour gestion des conflits entre enfants.</p> <p>Ecoute active, savoir dire non avec bienveillance et apprendre à entendre le non, affirmer son point de vue. Messages clairs Boite de médiation, pHARe, CNV</p> <p>Réunions formation avec l'équipe de direction, formations continues LEC Grand Sud et intervenants extérieurs sur des thèmes spécifiques (règles de vie, sanction, gestion des conflits, gestes qui sauvent...)</p>

<p>Fédérer autour de valeurs communes pour permettre aux enfants de trouver leur place au sein du collectif</p>	<p>Encourager la participation de tous, la mixité, le regroupement des enfants autour de centre d'intérêts communs.</p> <p>Encourager l'empathie. Sensibilisation au consentement.</p> <p>Proposer des passerelles adaptées aux enfants</p>	<p>➡ A travers des activités sportives et manuelles : développer les qualités humaines d'entraide, de solidarité, de coopération, « dé genrer » certaines activités.</p> <p>➡ Albums jeunesse, ateliers autour du livre, théâtre, activités d'expressions</p> <p>➡ Passerelle CM2 -jeunesse (+ projet préadolescence) Passerelle GS-CP (nouvelles règles/liberté) Passerelle crèche/ram –PS (fonctionnement et autonomie)</p>
--	---	---

Permettre aux enfants de se découvrir et s'affirmer.

Objectifs opérationnels	Moyens	Et + concrètement Avec les enfants
Prendre en compte le rythme de l'enfant dans le cadre collectif	<p>Répondre aux besoins des enfants et à leurs spécificités individuelles.</p> <p>Laisser le plus de liberté possible dans le cadre établi.</p>	<p>→ Créations d'outils repères et structurants pour faciliter la vie au quotidien à l'ALAE. -pictogrammes -informations activités...Tableau repère temps et espaces de vies.</p> <p>→ Choix TAP, petits pôles PPE PPI, activités libres</p>
Favoriser le bien-être des enfants.	<p>Créer des environnements de jeux adaptés aux besoins des enfants</p> <p>Créer des conditions de vie ALAE qui permettent aux enfants de se ressourcer et d'être prêt aux apprentissages école : lien ALAE/école</p>	<p>→ Proposer à jouer : jeux imitations, jeux de société, imaginaire, créatif, jeux collectifs... ESAR (formation anim et postures)</p> <p>→ Faciliter l'accès aux enfants à du matériel pédagogique adapté. Proposer des lieux de vies variés où les enfants ont de la place. Utilisation de la salle Arc en Ciel (salle zen)</p>
Aider les enfants à grandir : se découvrir, être autonome	<p>Proposer des activités propices à la découverte de soi et qui permettent aux enfants de développer leur intelligence émotionnelle et leur estime de soi.</p> <p>Proposer des activités en liens avec la santé des enfants</p> <p>Proposer des projets qui permettent aux enfants de s'affirmer (développer leur esprit critique) et de devenir autonome.</p>	<p>Sophrologie Danse Ateliers d'expression Yoga Emotions</p> <p>→ Ateliers sur la santé des enfants : premiers secours adaptés aux enfants avec la Croix Rouge. Ateliers diététiques Ateliers sur le sommeil</p> <p>→ Ateliers parents/enfants Routines enfants (hygiène, autonomie) Ateliers sur l'oralité. Accompagner les enfants dans l'éducation à l'alimentation (création d'affiches aliment)</p>

Favoriser l'apprentissage à la citoyenneté

Objectifs opérationnels	Moyens	Et + concrètement Avec les enfants
<p>Mettre en éveil l'esprit critique des enfants</p>	<p>Proposer différents ateliers/ projets d'activités pour développer l'esprit communautaire des enfants (l'intérêt général)</p> <p>Développer des compétences sociales et civiques en permettant l'expression (orale, écrite..)</p>	<p>Débat philo, jeux d'expression orale/écrite.</p> <p>Conseil des délégués : projet Ecole / ALAE</p> <p>Droits fondamentaux et devoirs de l'enfant : 1 jour 1 question...</p> <p>Valorisation des propositions des projets des enfants (acteur de son temps)</p> <p>Communiquer de façon constructive et argumentée (marionnettes, théâtre d'ombres, débat mouvant, théâtre...)</p> <p>Ateliers autour du livre (livre comme support, vecteur de conversation).</p>
<p>Prévention : engager les enfants contre toutes formes de discrimination</p>	<p>Proposer des activités et ateliers permettant de comprendre le besoin d'égalité de traitement.</p> <p>Education à la citoyenneté pour les plus jeunes en maternelle</p>	<p>Egalité filles/garçons (stéréotypes)</p> <p>Harcèlement/ solidarité</p> <p>Mixité sociale : partages des compétences et connaissances entre enfants</p> <p>DVP : débat à visée philosophique sur des questions controversées</p> <p>Atelier radio avec l'espace jeunesse</p> <p>Atelier de prévention et sensibilisation au handicap</p> <p>Découvrir les notions essentielles à partir d'albums jeunesse et de jeux</p>
<p>Développer des projets en lien avec les valeurs de la République/citoyenneté</p>	<p>Emmener les enfants à réfléchir aux textes et notions qui régulent nos vies de citoyen.</p>	<p>Ateliers autour de la Charte de la laïcité à l'école.</p> <p>Droits de l'Homme et du Citoyen</p> <p>Charte du bon comportement dans la cour : projet école/alae</p> <p>Langage inclusif</p> <p>Notions de Justice/ injustice, Equité</p>

Besoins des enfants et postures de l'animateur

Accueil du matin 7h30-8h45

Un accueil individualisé pour prendre le temps de se réveiller et se préparer pour les apprentissages.

Besoins des enfants	La juste posture de l'animateur
<p>Réveil dans le calme : activités de dessin, jeu de société, lecture...</p> <p>A 8h : certains enfants ressentent le besoin de bouger. Vers 8h15, nous ouvrons donc l'espace cour quand le temps le permet.</p> <p>S'éveiller en groupe, rassemblement en musique.</p> <p>A 8h15 : beaucoup d'élémentaires, nous partageons les enfants en 2 groupes. Les CP/CE et les CM.</p>	<p>Un regard, un bonjour, un sourire, une attention, pour accueillir l'enfant individuellement.</p> <p>On l'accompagne à trouver ses repères.</p> <p>On parle doucement.</p> <p>Proposition de petits pôles pour inviter les enfants à prendre le temps de s'éveiller doucement.</p> <p>Météo du matin, seau d'affection.</p> <p>Etre à l'écoute, disponible aux enfants.</p>

Accueil du midi 12h-14h

Pause méridienne : « qu'est-ce qu'on met en place pour que les enfants soufflent ».

Besoins des enfants	La juste posture de l'animateur
<p>A la sortie des classes : se défouler, crier, bouger, courir, discuter (car en classe : attention importante, cadre, règles strictes, programme scolaire, charge cognitive, apprentissages)</p> <p>Besoin de manger car ils ont faim.</p> <p>Besoin de jouer entre enfants ou de participer à des activités proposées.</p> <p>Vers 13h15 : on encourage les enfants à faire des activités calmes.</p>	<p>Etre à l'écoute, disponible aux enfants.</p> <p>Avoir une présence.</p> <p>Proposer des petits pôles intérieurs ou extérieurs : donner à jouer. L'animateur propose à jouer, de faire jouer, jouer avec.</p> <p>Vers 13h les conflits arrivent car les enfants commencent à s'ennuyer : on propose aux enfants de participer aux activités TAP ou proposées en salle ou dans la cour.</p> <p>Proposer un jeu collectif dans la cour (quand les enfants jouent, ils ne se disputent pas).</p>

Accueil du soir 16h-18h45

Fin de journée : « qu'est-ce qu'on met en place pour que les enfants terminent bien leur journée ? »

Besoins des enfants	La juste posture de l'animateur
<p>A la sortie des classes : goûter, se défouler, crier, bouger, courir, discuter, être au calme..</p> <p>Temps propice aussi à la découverte : proposition de TAP</p>	<p>Être à l'écoute, disponible aux enfants.</p> <p>Avoir une présence, une bienveillance en prenant en compte que certains enfants sont en collectivité depuis 8-9h.</p> <p>Proposer des petits pôles intérieurs ou extérieurs, des TAP, un espace devoir, un espace calme (salle arc en ciel) pour se ressourcer pour répondre aux besoins de tous.</p>

Occupation des salles :

En maternelle : 4 espaces de vies :

- salle jeux d'imitation et coin lecture (partagée avec le RAM) : salle Panda
- salle activités manuelles et jeux de société (partagée avec le RAM) : salle Ouistiti
- salle de motricité : salle Océan
- cour de récréation et terrain d'aventures

En élémentaire :

- salle en L : salle Koala : jeux de société, lecture, autour du dessin
- salle arts plastiques (partagée avec l'école) : salle forêt : jeux de construction, imitation
- salle bibliothèque
- cour plateau basket
- stade
- gymnase

Le dortoir servira sur le temps périscolaire de salle calme ou pour des intervenants bien être (yoga, sophrologie...) ou d'expression : danse, magie.

L'Alae Mercredi

Le mercredi occupe une place particulière dans notre organisation hebdomadaire. C'est, pour l'équipe d'animation, le moment où nous passons le plus de temps en face à face avec les enfants. Ce moment hors temps scolaire nous permet de déployer pleinement notre démarche éducative, en cohérence avec les objectifs pédagogiques fixés en début d'année.

Même si les activités ont lieu dans les locaux de l'ALAE et de l'école, notre ambition est de faire du mercredi un espace-temps distinct. Nous cherchons à instaurer un climat propice à l'évasion, à la créativité et à la découverte, comme si les enfants n'étaient plus en pleine semaine mais dans un temps libre, presque comme en vacances.

Notre équipe d'animation met tout en œuvre pour créer cet effet de "déconnexion" : par l'aménagement des espaces, le choix des activités, le rythme de la journée et la posture bienveillante des adultes. L'enfant est au centre de nos préoccupations, et nous veillons à ce qu'il puisse vivre pleinement ce moment comme une bulle de liberté, d'exploration et d'expression.

Les mercredis sont donc pensés comme des journées de respiration, où chaque enfant peut :

- Explorer ses envies et ses centres d'intérêt,
- S'initier à des activités variées et ludiques (artistiques, sportives, culturelles...),
- Plonger dans des univers imaginaires ou sensoriels,
- Développer son autonomie, sa curiosité et son imaginaire.

Dans cette même dynamique de qualité et de bien-être, nous portons une attention particulière aux temps de goûter. Conscients de leur importance pour les enfants, tant sur le plan nutritionnel que social, nous avons progressivement fait évoluer nos pratiques. Si, en début d'année, nous étions restés sur les habitudes déjà en place, nous avons aujourd'hui fait le choix d'une approche plus saine et conviviale. Chaque mercredi, nous récupérons du pain frais à la boulangerie, et les enfants se voient proposer différentes tartinables, accompagnées de fruits de saison.

Ce moment devient ainsi un temps de partage, d'éducation au goût et d'équilibre alimentaire.

Ces temps forts du mercredi sont donc construits de manière à stimuler l'ouverture d'esprit, favoriser la coopération entre pairs, encourager l'expérimentation, tout en répondant aux besoins fondamentaux des enfants. En somme, nous souhaitons que chaque enfant puisse vivre ces journées comme un moment riche de découvertes, de plaisir et d'épanouissement personnel, dans un cadre bienveillant et attentif à son développement global.

L'évaluation

Les équipes ont plusieurs heures de temps de réunions et préparations repartis comme ceci :

- Réunions ALAE : 35h/an
- Réunions TAP : 15h/an
- Réunion ALAE soir : 15h/an (parentalité)
- Réunions pour les évènements : 12h/an
- Réunions ALSH mercredis : 30h/an
- Réunions vacances (en fonction des semaines d'ouverture)

Durant ces réunions, les équipes travaillent sur la préparation des activités à mettre en place, sur l'organisation au quotidien, et utilisent ces temps afin de faire des évaluations régulières du projet pédagogique en cours.

A chaque fin de service du midi, les équipes se réunissent pour faire un retour quotidien des informations à faire remonter à la direction tant sur l'organisation que sur des spécificités sur l'accompagnement des enfants.

Ces temps sont nommés les PP10 (Petit Point pendant 10 min). Cela permet à chaque membre de l'équipe d'être au courant des évolutions journalières, de prises de décisions par rapport au fonctionnement ou une situation en particulier. Enfin, les animateurs du service d'accueil du soir peuvent alors faire le lien avec les parents lorsqu'ils viennent récupérer leurs enfants.

Certains temps de travail sont organisés sous forme :

- de formation interne (réunion d'équipe) sur diverses thématiques (rythme et besoins de l'enfant, gestion des émotions, communication non violente thématique d'activités spécifiques...). On peut faire venir des intervenants extérieurs pour approfondir des thèmes plus spécifiques.

- des temps de formations sont également proposés par la coordination de la C3G pour tous les animateurs du secteur.

- des formations continues organisées par le réseau LE&C Grand Sud sur lesquelles peuvent se positionner les animateurs pour développer leurs compétences sur diverses thématiques.

Nous évaluons au moins 2 fois le projet pédagogique dans l'année (début janvier et début avril).

Nous abordons cette évaluation en réunion d'équipe où nous faisons le point sur ce qui a été proposé ou fait avec les enfants.

L'accueil des enfants en situation de handicap

Inclusion des enfants en situation de handicap : une démarche transversale au quotidien, une politique volontaire de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou.

Le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectifs, sans discrimination d'aucune sorte, quel que soit la nature du handicap et des difficultés qui en découlent, ne se présente pas comme une « option facultative » ou le fruit d'une volonté individuelle, mais bien comme un droit fondamental et une obligation nationale.

La démarche d'inclusion irrigue l'ensemble des structures LE&C GS car au delà des enfants porteurs de handicap ou des enfants à besoins éducatifs particuliers, la démarche d'inclusion favorise l'accessibilité de tous les publics.

Le nombre d'enfants en situation de handicap accueilli sur les structures ne cesse d'augmenter, ce qui est caractérisé par la transformation de l'approche de la différence dans notre société. Il est nécessaire d'adapter notre accueil et de former l'ensemble des équipes. L'enjeu de ce travail va au-delà de l'accueil de ces enfants à besoin spécifique : L'accueil de tous améliore l'accueil de chacun, favorise l'ouverture à l'autre, la bienveillance et l'empathie à l'égard de l'autre.

Parentalité et co éducation

L'accompagnement à la parentalité est l'un des axes du Projet Educatif. D'ailleurs, D.W.Winnicott disait : « *Un enfant seul, ça n'existe pas* ». Ainsi, pour offrir un accueil de qualité aux enfants, il est indispensable de prendre en compte sa famille.

Les parents, sont les premiers éducateurs de leurs enfants, dans le sens où ils sont reconnus compétents et responsables en matière d'éducation. Si parents et professionnels se reconnaissent des compétences réciproques et complémentaires, alors leur alliance participe au développement harmonieux et au bien-être de l'enfant et favorise également le parcours éducatif et l'intégration sociale de celui-ci.

Parent et équipe d'animation sont donc des partenaires de coéducation, où l'enfant est placé au cœur des préoccupations. L'accueil périscolaire efficient de ce partenariat famille-professionnels ne peut s'accomplir qu'avec l'instauration d'un **lien de confiance**. Pour y parvenir, **le parent a besoin de constater et d'éprouver régulièrement que ses besoins sont pris en compte et que sa place est réfléchie au sein de la structure.** Quand tel est le cas, il peut naturellement supposer qu'il en est de même pour son enfant. Un parent en confiance avec les animateurs et l'ensemble des équipes, c'est un enfant serein, sécurisé. De plus, si le parent est en confiance, alors les discussions n'en seront que plus facilitées autour de la **vie de l'enfant à la maison, des problématiques rencontrées, des astuces, des préférences...**

En écoutant les parents, en connaissant les pratiques familiales, les équipes peuvent plus facilement assurer une prise en charge individualisée des enfants.

En permettant l'implication des parents, le lieu d'accueil favorise les relations entre parents et donc le lien social. Participer à la vie quotidienne et associative est pour eux une occasion de partager et de développer leurs compétences et leurs savoirs.

Nous développons de nombreux projets qui s'adaptent aux spécificités des publics, aux besoins des familles, à leur rythme de vie, leur disponibilité. Au sein de la Commune, les actions pourront ainsi prendre des formes différentes dans les différentes structures (résonance avec le projet des Maisons de quartier) tout en poursuivant des objectifs communs :

- **Soutenir** les parents dans leur rôle et leurs choix éducatifs
- **Cultiver** le lien social, l'entraide et, le cas échéant, l'intégration sur le territoire de vie
- **Prévenir** les situations de ruptures et **orienter** efficacement vers les différents professionnels en fonction des difficultés rencontrées (PMI, CCAS, Services de la Ville, Associations partenaires...)

Horaires et fonctionnement de la structure

LAPEYROUSE-FOSSAT							
	7h30-8h35	08h45-12h00	12h-13h50	14h00-16h00	16h00-17h00	17h00-18h45	
Lundi	ALAE Passage de relais	Ecole	ALAE Passage de relais	Ecole	TAP/NAP	ALAE	
Mardi	ALAE Passage de relais	Ecole	ALAE Passage de relais	Ecole	TAP/NAP	ALAE	
Mercredi	ALAE Passage de relais	Ecole	ALAE de 11h45-12h30	ALSH jusqu'à 18h30			
			Cantine 12h00-13h30				
Jeudi	ALAE Passage de relais	Ecole	ALAE Passage de relais	Ecole	TAP/NAP	ALAE	
Vendredi	ALAE Passage de relais	Ecole	ALAE Passage de relais	Ecole	ALAE		

La journée-type est organisée de manière à permettre une **arrivée et un départ échelonné des enfants**. Des temps d'accueil enfant/familles sont organisés en début et fin de matinée et en début et fin d'après-midi.

Matin : 7h30-8h45 A chacun son rythme

Les équipes privilégient un **accueil individualisé**. Les enfants arrivent de manière échelonnée et des aménagements de plusieurs espaces permettent à chacun d'entre eux de s'éveiller à son rythme.

Un adulte référent est disponible pour **accueillir les parents, être à l'écoute, favoriser le dialogue et l'échange, transmettre les informations** nécessaires au bon déroulement de la journée de l'enfant et faire le relais avec les enseignants.

Les modalités d'accueil en fonction des besoins de chacun :

Les enfants en maternel et en élémentaire sont accueillis dans deux espaces distincts. De 7h30 à 8h, les enfants arrivent dans des salles calmes, propice à l'éveil journalier de chacun.

Des petites activités ou rituels (de type gym, météo des émotions...) pour réveiller son corps, vont être proposés ainsi que des activités calme (jeux d'imitation, jeux de société...).

Cela va permettre à chaque enfant d'entrer doucement dans la vie en collectivité.

Vers 8h et en fonction des effectifs, une nouvelle salle ouvre pour les élémentaires, certains peuvent se rendre dans la cour de récréation.

Les enfants qui auraient besoin de prendre ou terminer leur petit déjeuner pourront le faire à l'accueil de loisirs en arrivant.

Midi : 12h00-14h00

Une pause méridienne conviviale et respectueuse des besoins de l'enfant

Le temps du repas est un **moment convivial, de découverte et de sensibilisation aux questions liées à l'alimentation**. Un fonctionnement adapté aux besoins des enfants et aux rythmes scolaires est recherché pour **articuler le temps de repas et les loisirs**. Ce dernier n'est pas contraint et est diversifié pour répondre aux **besoins de chaque enfant** :

- Mise en place d'ateliers ouverts ;
- Des animations liées à des projets ;
- Des temps de relaxation, de retour au calme en fin d'accueil pour favoriser un retour en classe apaisé.

Les modalités d'accueil en fonction des besoins de chacun :

En maternelle, il y a 2 services cantine : les plus jeunes mangent au 1^{er} service pendant que les plus grands jouent sur des petits pôles proposés par les animateurs ou participent à des activités encadrées (au choix de l'enfant). A 13h, après la cantine et une courte récréation, les petites sections vont en sieste.

Les enfants du second service partent en cantine à 13h.

En élémentaire, les enfants mangent quand ils veulent en fonction de leurs activités ou besoins.

Les enfants peuvent :

- participer aux ateliers mis en place par les animateurs
- jouer entre eux
- participer aux TAP proposés par les intervenants extérieurs

L'accueil du soir 16h00-18h30 Découvertes et expérimentations

Ce temps de la journée est favorable aux découvertes et à l'expérimentation, tout en veillant à **la possibilité pour l'enfant de vaquer à ses occupations et à la prise en compte de son vécu** au cours de la journée. L'accueil du soir s'organise en plusieurs temps distincts : activités structurées et pôles d'animation en autonomie.

Les modalités d'accueil en fonction des besoins de chacun :

L'école est finie, les enfants ont besoin de se défouler, de reprendre des forces, de se retrouver dans un espace qu'à eux, de rire, de crier...

Effectivement l'après classe demande une grande adaptation pour l'équipe d'animation afin que chaque enfant puisse vivre sa fin de journée de manière sereine et rassurante.

Dès la sortie des classes, les enfants prennent leur goûter. Une fois celui-ci fini, les animateurs organisent un dernier rassemblement afin d'annoncer aux enfants les activités proposées pour la fin de journée et la venue d'intervenants spécifiques. Ils peuvent alors choisir de participer ou de jouer librement.

Le départ se fait de manière échelonné à partir de 17h. Il est donc important de retrouver un accompagnement individualisé pour les enfants qui voient leurs amis partir peu à peu. Pour cela différents espaces sont mis en place à l'intérieur et à l'extérieur.

L'accueil du mercredi 11h45-18h30 Un temps de relâche dans la semaine, propice aux rencontres et à la découverte de son environnement

Cinq ALSH sont implantés sur la C3G à Lapeyrouse-Fossat Gagnague, Montastruc-la-Conseillère, Paulhac et Verfeil.

- **Des activités au choix de l'enfant**, qui peut également jouer de manière autonome avec ses amis ;
- Les équipes d'encadrement proposent des activités variées, donnant la possibilité aux enfants de pratiquer un **loisir sportif, artistique / manuel, de motricité ou d'expression** ;
- Un **relais avec les associations locales** est assuré afin que les enfants puissent pratiquer leurs activités extra scolaires.

Les modalités d'accueil en fonction des besoins de chacun :

Entre 11h45 et 13h30 nous accueillons 110 enfants en moyenne.

A partir de 13h30, les enfants de petite section partent en sieste. Pour les enfants qui restent en ALSH nous mettons en place un temps calme.

Le temps calme se termine par un moment de cohésion de groupe (petit jeu collectif de 10-15 min). Les activités sont ensuite proposées.

Pour les maternelles nous proposons des petits pôles d'activités où les enfants ont la possibilité de tourner sur les différents pôles.

Pour les élémentaires, ils sont souvent entre 30-35 enfants, les animateurs proposent alors différentes activités pour répondre aux besoins et envie de chacun.

Après un goûter collectif partagé, les enfants sont en jeu libre où ils peuvent jouer entre eux, solliciter l'adulte pour jouer ou jouer librement sur des espaces définis (jeux de société, dessins, jeux extérieurs...).

Aménagement des locaux

Les locaux de l'ALAE / ALSH Rosa PARKS se situent dans l'enceinte du groupe scolaire Georges Brassens situé à 800 mètres environ du centre du village.

L'accueil de loisirs Rosa Parks dispose de plusieurs salles :

- Hall d'accueil
- 2 salles pour les maternels : salle Panda et salle Ouistiti
- 1 grande salle pour les élémentaires qui peut -être modulé en 2 espaces : salle Panda
- Sanitaires élémentaires
- Sanitaires maternels
- 1 dortoir ou salle de relaxation : salle Arc en Ciel
- Salle animateurs/ cuisine/ buanderie
- Bureau de la direction

L'aménagement et l'organisation de chacune d'elles sont régulièrement retravaillés.

Dans l'enceinte de l'école, nous disposons pour les enfants de la maternelle :

- Salle de motricité
- Cour maternelle

Pour les enfants de l'élémentaire :

- Salle d'arts plastiques
- Cour école élémentaire
- BCD pour les intervenants extérieurs (théâtre d'ombres, yoga) plus particulièrement

Le réfectoire est un self coté élémentaire et une cantine pour les maternels.

Nous avons également accès le midi et soir aux infrastructures suivantes :

- Stade
- Gymnase
- City stade

A 500 m du groupe scolaire se trouve un ruisseau dont les bords sont aménagés pour se balader.



Agenda annuel

Sept/oct :

- ✓ Réunion fonctionnement Alae/ Alae mercredi/ ALSH : accueil des familles de Lapeyrouse et Bazus/Villariès (alae mercredi/alsh de rattachement)
- ✓ Top chef

Nov/Déc :

- ✓ Mois de la Fraternité avec semaine de la Laïcité
- ✓ Marché de Noël

Janv/fév :

- ✓ Passerelle CM2
- ✓ Séjour ski
- ✓ Ateliers parents/enfants

Mars/Avril :

- ✓ Carnaval
- ✓ Semaine passerelle CM2

Juin/juillet :

- ✓ Fête de l'enfance
- ✓ Fête ALAE/Ecole
- ✓ Séjours été

Cet agenda est susceptible d'être modifié en fonction des différentes actualités nationales, locales mais aussi en fonction des projets menés avec les publics accueillis.



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



Siège interrégional :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43 - Télécopie : 05 62 87 43 44
Mail : contact@loisireduc.org
www.lecgs.org

Antenne d'Aix en Provence :

Les Bureaux de l'Arche
5, rue des Allumettes - 13090 AIX EN PROVENCE
Tél. : 04 42 16 03 21
Mail : contact-sudest@lecgs.org